



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Calvi, le 17 janvier 2014

SOUS-PREFECTURE

DE CALVI

Affaire suivie par : B. Gaubert

Tél : 04 95 65 95 86

Mél : bernadette.gaubert@haute-corse.gouv.fr

Le Sous-Préfet

à

Monsieur le Maire de SANT'ANTONINO

Objet : Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Programme 2014.  
Aide financière de l'Etat.

Réf. : Délibération du conseil municipal en date du 11 janvier 2014.

Votre conseil municipal a sollicité l'aide financière de l'Etat pour les travaux d'aménagement d'une nouvelle aire de stationnement d'un montant estimé à 383 060 € H.T.

Je vous informe d'ores et déjà que j'ai décidé de retenir cette opération sur le programme DETR 2014, au titre de la catégorie n° 4 « Développement rural touristique et environnemental ».

Une aide de 153 224 € représentant 40 % de la dépense subventionnable vous sera allouée.

Je vous adresserai ultérieurement l'arrêté attributif de subvention, qui définira les conditions d'utilisation de cette dotation.

Le bureau des collectivités locales se tient à votre disposition pour vous apporter toutes informations complémentaires.

Le préfet,  
Pour le préfet et par délégation,  
Le sous-préfet de Calvi

Christian GUYARD